

AUTRE DOSSIER

Taxes sur les boissons alcoolisées

L'Union européenne, les États-Unis, le Canada et le Pérou soutiennent que le Chili maintient un régime fiscal discriminatoire vis-à-vis des boissons alcoolisées importées. Le Canada participe donc à des procédures de règlement de différends de l'OMC pour résoudre ce problème. La décision du comité de l'OMC doit être rendue fin avril 1999.